

Date : 18/07/2014

## Avignon 2014 : les régions revendiquent une compétence culturelle « obligatoire »

Par : Hélène Girard

Lors d'une réunion du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC), en Avignon, le 17 juillet 2014, l'Association des régions de France (ARF) a plaidé pour l'élargissement du rôle de ces collectivités en matière de culture. Son initiative a aussitôt été relayée par l'Association nationale des directeurs des affaires culturelles de régions (Andacre).

Les régions ont commencé à pousser leurs pions dès le 16 juillet 2014, lors du grand débat en Avignon réunissant onze associations d'élus locaux et coordonné par la **Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC)**.

Par la voix de Karine Gloanec-Maurin, vice-présidente de la région Centre et présidente de la commission « culture » de l'Association des régions de France (ARF), les élus régionaux ont réclamé « une compétence 'culture' obligatoire ». Prudente, l'élue de la région Centre a évoqué une compétence « obligatoire et partagée ». Concept qui a laissé dubitatifs certains participants. « Nous devons inventer », leur a-t-elle répondu, allusion à la déclaration commune cosignée par les onze associations d'élus invitant « imaginer de nouveaux territoires culturels ».

4e rencontre ouverte des Associations d'élus au festival d'Avignon. Je représente l'AMGVF et l'ADCF.  
#culture pic.twitter.com/jd7f8niop5

— Olivier BIANCHI (@olivierbianchi1) 16 Juillet 2014

Le lendemain, lors du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC), (1), qui s'est réunie en Avignon sous la présidence de la ministre de la culture, Aurélie Filippetti, Karine Gloanec-Maurin a officialisé la revendication de l'ARF. C'est lors de cette réunion que la ministre a annoncé un « pacte culturel » destiné à clarifier les nouvelles compétences des collectivités territoriales.

## Évaluation du site

Site de l'hebdo La Gazette des Communes s'adresse aux professionnels de la fonction publique. Le site propose quelques articles concernant l'actualité des collectivités locales.

**Cible**  
Professionnelle

**Dynamisme\*** : 32

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Capacité à innover – Dans la foulée, l'initiative de l'ARF a reçu le soutien des directeurs des affaires culturelles (DAC) de régions. Leur association nationale, l'Andacre, a publié le 17 juillet un communiqué affirmant, à son tour : « les régions doivent recevoir, avec le bloc communal, la culture comme compétence obligatoire ». Les (DAC) estiment que « la compétence partagée, c'est-à-dire la possibilité pour chacun d'agir, mais aussi de ne pas agir, a vécu ! ». Pour l'Andacre, « les régions ont démontré leur capacité à innover pour prendre en compte la diversité des territoires et des publics, la création artistique, et le développement de filières génératrices d'emploi et d'économie. » Pour certains secteurs, comme les industries de l'image et l'économie du livre, ils revendiquent même, pour leurs collectivités, une compétence « exclusive ».

Reste à savoir comment vont réagir les autres associations de DAC. Dans un entretien avec la Gazette publié le 15 juillet 14, la Fédération nationale des associations de DAC (Fnadac) fait valoir que toutes les politiques publiques comportent une dimension culturelle.